



**PARQUET DE PARIS  
TRIBUNAL JUDICIAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**LA PROCUREURE DE LA REPUBLIQUE**

Paris, le 1<sup>er</sup> novembre 2025

## Communiqué de presse

Ce 1<sup>er</sup> novembre 2025, le parquet de Paris a ouvert une information judiciaire contre deux fonctionnaires de police des chefs de viols et agressions sexuelles par personnes abusant de l'autorité conférées par leurs fonctions.

Ceux-ci ont été mis en examen des chefs susvisés à l'issue de leurs interrogatoires de première comparution.

Après débats contradictoires, les intéressés ont été placés en détention provisoire par ordonnances du juge des libertés et de la détention, sur réquisitions conformes du parquet.

Le 29 octobre 2025, une femme déférée au parquet de Bobigny pour des faits de soustraction par un parent à ses obligations légales compromettant la santé, la sécurité, la moralité ou l'éducation de son enfant avait révélé avoir fait l'objet de viols dans la nuit du 28 au 29 octobre 2025 par deux fonctionnaires de police en poste au dépôt du tribunal judiciaire de Bobigny.

Une enquête de flagrance avait été immédiatement ouverte et l'Inspection Générale de la Police Nationale (IGPN) saisie des faits.

Les fonctionnaires de police visés dans la plainte avaient été placés en garde à vue le 30 octobre 2025 et l'enquête de flagrance avait fait l'objet d'un dépaysement au profit du parquet de Paris le même jour.

Les investigations judiciaires se poursuivent désormais sous la direction du magistrat instructeur saisi.

**Laure BECCUAU,  
Procureure de la République**

Contact presse : 06 07 18 42 28  
[scom.parquet.tj-paris@justice.fr](mailto:scom.parquet.tj-paris@justice.fr)